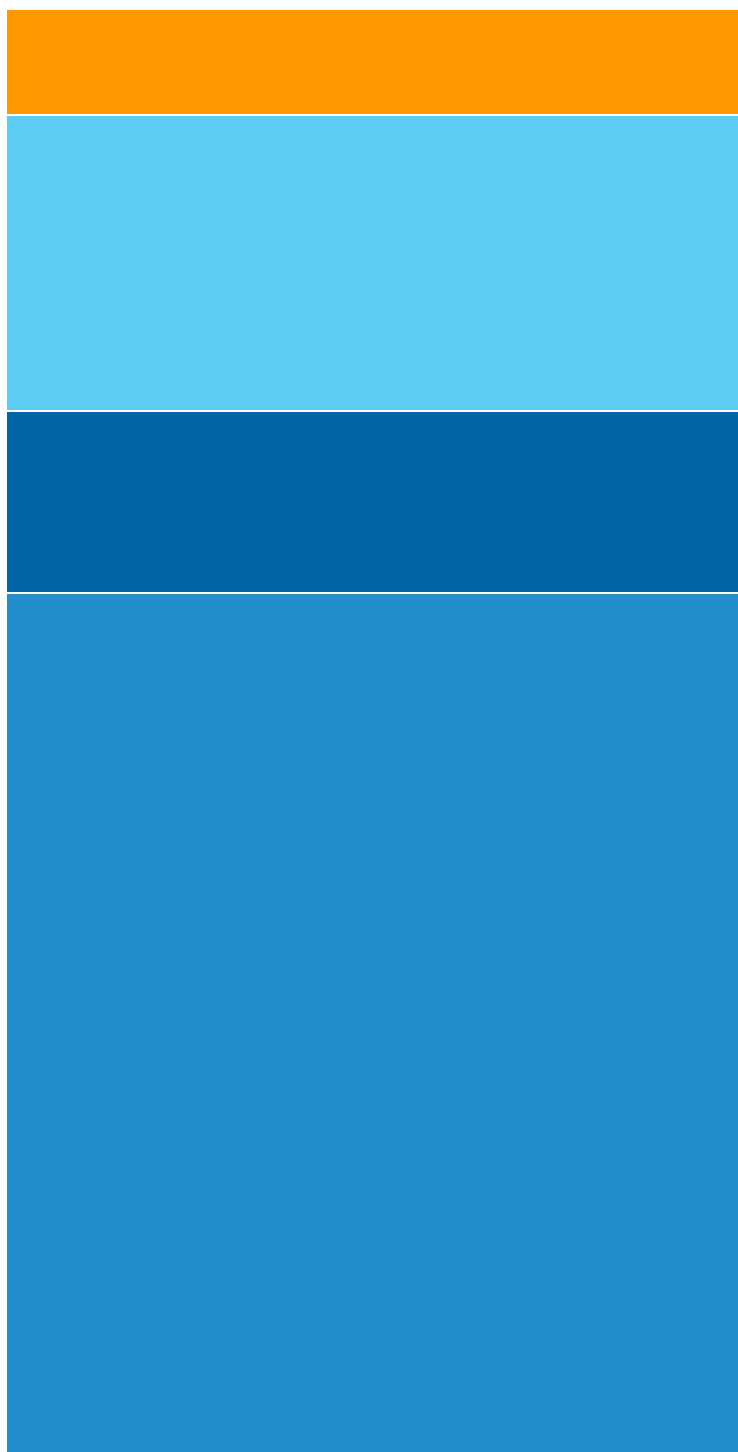




RECOMMANDATIONS  
2019



Le mandat du présent gouvernement libéral tire à sa fin; ayant annoncé tôt son intention de faire de l'éducation l'une de ses grandes priorités, l'heure est maintenant aux bilans.

Certaines réalisations méritent d'être saluées, particulièrement en ce qui touche l'aide financière aux étudiant.e.s. La création du *Programme de droits de scolarité gratuits* (DSG) et du *Programme d'allègement des droits de scolarité pour la classe moyenne* (PADSCM) ont permis de mieux cibler les besoins de la population étudiante du N-B.

Cela dit, un montant annuel estimé de 15,8 M\$ à 23,3 M\$ reste à réinvestir dans ce secteur, considérant les coupures faites en amont de la création de ces nouveaux programmes<sup>1</sup>.

Coupures (2015):  
DSG (réel 2016-17):  
DSG (budget):  
PADSCM (budget):

**50 M\$**  
- 18 M\$ à  
25 M\$  
- 2,5 M\$ à  
3 M\$

Il convient également de saluer la décision de rejoindre la majorité des autres provinces au pays en étendant les bénéfices de l'assurance-santé provinciale aux étudiant.e.s internationaux.

Apprentissage expérientiel:  
(prévu)

- 6,15 M\$

Total non-réinvesti:

**15,8 M\$ à  
23,3 M\$**

Les recommandations mises de l'avant dans ce document offrent la possibilité de s'attaquer à des problématiques persistantes dans notre province tout en améliorant la condition étudiante.

D'abord, en investissant dans le travail des stagiaires dans les services publics; plusieurs des domaines visés par la campagne *Mon stage me ruine* sont actuellement menacés par un manque de relève pour remplacer le grand nombre d'employé.e.s qui quittent à la retraite. Deux secteurs prioritaires pour le gouvernement, soit l'éducation et la santé, comptent parmi ces derniers.

Ensuite, en saisissant l'occasion d'appuyer de façon robuste les étudiant.e.s internationaux qui viennent chez nous compléter leurs études postsecondaires. Le moment est propice pour démontrer l'intérêt de notre gouvernement à les retenir et les opportunités qui s'ouvriront à eux s'ils choisissent de demeurer ici. Trouver les moyens de garder davantage de ces diplômé.e.s hautement qualifiés chez nous après les études offre la possibilité de gagner du terrain sur plusieurs fronts importants, dont celui de l'immigration francophone.

Enfin, la conjoncture présente offre l'opportunité au gouvernement provincial de réinvestir dans les universités publiques de la province, afin de rendre l'éducation postsecondaire abordable en s'attaquant à la source du problème: leur coût de plus en plus élevé. Les améliorations à l'aide financière, si positives soient-elles, ne suffiront pas à la tâche dans une perspective à long terme. Il est grand temps de réinvestir dans l'éducation universitaire à la source, dans les universités.

Tout comme les investissements en matière d'infrastructure, les investissements dans l'éducation postsecondaire et dans les diplômé.e.s du Nouveau-Brunswick révéleront leur réelle valeur dans le long terme; de même, les décisions prises aujourd'hui auront des répercussions qui vont s'étendre sur les prochaines décennies. Pensons ici notamment aux ententes de financement signées en 2018.

Sur ce, nous vous souhaitons une agréable lecture.

## Le comité exécutif 2018-2019 de la FÉÉCUM

Alexandre Cédric Doucet, président

Pascale Rioux, VP exécutive

Francis Bourgoïn, VP académique

Pierre D. Boudreau, VP interne

## En chiffres:

### 1. Salaire perdu

**40 semaines:**  
10h/semaine à  
11.25\$/h = **4500\$**

**16 semaines:**  
10h/semaine à  
11,25\$/h = **1800\$**

---

### 2. Heures non-rémunérées

**40 semaines à**  
40h/semaine =  
**1680 h**

**16 semaines à**  
40h/semaine =  
**640 h**

---

### 3. Valeur estimée du travail accompli

640 h x 11,25\$ =  
**7200\$**

1600 h x 11,25\$ =  
**18 000\$**

---

### 4. Coût estimé d'un programme d'aide<sup>4</sup>

405 h (x 516)  
640 h: (x 458)  
1680 h: (x 18)  
531 640 heures  
x 11.25\$/h

**= 5,98 millions \$**

La FÉÉCUM a lancé au printemps 2017 une campagne de sensibilisation sur la réalité vécue par les stagiaires non-rémunérés dans les services publics provinciaux. Ces étudiant.e.s en science infirmière, en éducation, en nutrition, en travail social ou en kinésiologie et loisir travaillent régulièrement auprès du public, dans un rôle d'appui ou de prise en charge de services assurés par le gouvernement provincial.

Bien que les attentes à leur égard, particulièrement au cours des stages de fin de programme, soient d'agir comme des professionnels dans les milieux de travail qui les accueillent, leur travail n'est rémunéré d'aucune façon. En vérité, ces étudiant.e.s doivent payer pour travailler afin d'obtenir leur diplôme de fin d'études.

Ces stages de fin de programme sont d'une durée allant jusqu'à 42 semaines sans salaire.

De plus, se retrouver en stage confronte ces étudiant.e.s à des coûts supplémentaires pouvant dépasser 1500\$ dans certains cas. Ceux-ci s'ajoutent aux frais de scolarité, même si les stagiaires sont le plus souvent en milieu de travail et non sur leur campus.

Les stagiaires font également face à d'autres problèmes; par exemple, il leur est souvent interdit d'occuper un emploi rémunéré pendant le stage. Et quand le stage prend fin, notamment en science infirmière, peu d'emplois étudiants restent disponibles. Sans mentionner que les heures de travail qui pourront être accumulées avant la rentrée ne suffiront pas à accéder à l'assurance-emploi.

Au N-B, environ 1000 étudiant.e.s sont en situation de stage non-rémunéré chaque année.

Le travail accompli par ces derniers durant leurs stages de fin de programme, qui sont des stages de prise en charge complète, a une valeur estimée de 7200\$ à 18 000\$ (au salaire minimum).

Québec a récemment créé un programme de bourses pour les stagiaires en éducation, à hauteur de 15 M\$ par année<sup>2</sup>, afin de remettre une forme de compensation financière à 3900 étudiant.e.s durant leur stage de fin de programme<sup>3</sup>. Ces 3846\$ par stagiaire équivalent à un salaire de 6\$/h.

Il s'agit de la moitié du salaire minimum, mais quand même d'un départ.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a quant à lui annoncé un investissement de 1,5 M\$ par année sur trois ans, qui s'estime à approximativement 1500\$ par stagiaire dans les domaines visés par la campagne *Mon stage me ruine*. C'est un pas dans la bonne direction, mais considérant qu'il s'agit de l'équivalent d'entre 0,89\$ et 3,70\$ de l'heure, il y a évidemment place à l'amélioration.

Fournir une bourse équivalente au salaire minimum dans notre province à la totalité des stagiaires en fin de programme d'études s'estime à 6 M\$/an.

#### La FÉÉCUM recommande:

Que le gouvernement du N-B rémunère le travail des stagiaires en fin de programme d'étude dans les services publics provinciaux, ou leur offre une forme de compensation financière pour les heures travaillées. **Toute forme de compensation devra être égale ou supérieure au salaire minimum pour les heures de travail cumulées au cours du stage.**

## En chiffres:

### 1. Inscriptions (totales)

2012-13: 2609  
2013-14: 2793  
2014-15: 2652  
2015-16: 2505  
2016-17: 2283  
moyenne: 2568

Notre province comptait 2283 étudiants internationaux en 2016-2017 dont plus du tiers (778) étaient inscrits à l'Université de Moncton<sup>5</sup>. Ces derniers étudient en grands nombres dans les domaines où le gouvernement provincial prévoit le plus grand besoin de main-d'oeuvre (Affaires, finance et administration; Ventes et commerce)<sup>6</sup>.

Sachant qu'un tiers des diplômés internationaux en Atlantique désire rester dans la région, et que plus des trois quarts sont intéressés à la résidence permanente après la fin des études<sup>7</sup>, la province dispose à l'Université de Moncton d'un bassin important de candidats francophones à l'immigration. Soulignons qu'il s'agit de jeunes formés ici, avec une connaissance du marché du travail et de la réalité régionale comme nationale.

### 2. Inscriptions (francophones)

2012-13: 717  
2013-14: 858  
2014-15: 887  
2015-16: 870  
2016-17: 778  
moyenne: 822

Au terme d'un baccalauréat de 4 ans à l'Université de Moncton, les diplômé.e.s originaires de l'extérieur du Canada avaient dû déboursier 18 946\$ de plus que leurs collègues canadiens en 2017-2018. Ce coût exclut les coûts liés au déplacement, au logement, aux assurances, et aux frais afférents qui s'appliquent à leur situation.

Ces diplômé.e.s comptent parmi les groupes prioritaires identifiés par le *Plan stratégique 2015-2018* du Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (MEFT)<sup>8</sup>, envers qui le gouvernement doit s'engager pour faciliter l'accès au marché de l'emploi de notre province.

Ajoutons que le gouvernement peine à atteindre les cibles établies pour l'immigration francophone, qui devaient compter pour 33% des nouveaux arrivants en 2018. Les immigrants francophones comptaient pour 24% des certificats de désignation du PCNB en 2016-2017<sup>9</sup>.

### 3. Coût du baccalauréat à l'Université de Moncton (2018)

Étudiant.e.s internationaux:  
41 700\$

Étudiant.e.s canadiens:  
22 754\$

D'autant plus que la compétition est féroce, comme en fait foi la diminution récente des inscriptions d'étudiant.e.s internationaux dans nos universités publiques. Le gouvernement du Québec, notamment, cible l'immigration de 500 diplômé.e.s internationaux de plus d'ici 2020<sup>10</sup>. En Ontario, le *Programme d'exonération partielle des droits de scolarité*, qui permet aux étudiant.e.s internationaux francophones de payer les mêmes droits de scolarité que les étudiant.e.s canadiens, a triplé les nombres de ces derniers dès sa première année<sup>11</sup>. Le N-B peine à tirer son épingle du jeu; en 2014, moins de 5% des diplômé.e.s internationaux restaient dans notre province après la fin de leurs études<sup>12</sup>.

En tant que « groupe important de jeunes hautement instruits parmi lesquels sélectionner des résidents permanents »<sup>13</sup>, les étudiant.e.s internationaux représentent une population que le gouvernement provincial à tout intérêt d'appuyer durant les études. Chaque incitatif offert à ce groupe d'individus qualifiés peut potentiellement améliorer la performance de notre province en fait d'immigration francophone. De surcroît, ces diplômé.e.s apporteront une contribution plus grande à l'économie provinciale que ceux formés à l'étranger, en raison de salaires plus élevés.

### 4. Coût estimé d'un programme d'exonération partielle au N-B<sup>14</sup>:

De 5,1 M\$  
à 11,8 M\$

#### La FÉECUM recommande:

Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick appuie financièrement les étudiantes et étudiants francophones provenant de l'extérieur du Canada pendant leurs études dans la province, en éliminant les frais différentiels qui doivent être payés par ces derniers.

## En chiffres:

### 1. Inflation (2010-2018)<sup>21</sup>:

+14,9%

### 2. Droits de scolarité moyens au N-B<sup>22</sup>:

2010-11: 5423\$  
2011-12: 5682\$  
2012-13: 5792\$  
2013-14: 5972\$  
2014-15: 6202\$  
2015-16: 6202\$  
2016-17: 6563\$  
2017-18: 6774\$  
**+ 1351\$ (24,9%)**

### 3. Droits de scolarité au N-B (2010-11 à 2017-18)<sup>23</sup>

UM: +910\$/18,4%  
UNB: +1144\$/20,8%  
STU: +2073\$/45,3%  
MTA: +1277\$/19,0%

Au cours de la dernière année, le gouvernement provincial a signé de nouvelles ententes de financement avec trois des quatre universités publiques de la province, proposant d'augmenter le financement de 1% par année sur trois ans, puis 2% à la quatrième année. Il est déjà clair du côté des institutions que ces fonds seront insuffisants.

Il est généralement accepté que les coûts d'opération des universités augmentent de 3% à 4% par année, sous l'effet combiné des hausses salariales et de la hausse du coût des biens et services.

Le sous-financement planifié de nos universités publiques, malgré la création de nouveaux programmes d'aide financière aux étudiant.e.s, place un lourd fardeau sur la population étudiante de la province.

À preuve: l'Université du Nouveau-Brunswick cible déjà une augmentation globale de 20% des droits de scolarité en 2019-2020<sup>15</sup>, année où l'entente permet de procéder à un « examen des droits de scolarité ».

Ce sous-financement a évidemment un impact sur la qualité de l'éducation, comme en témoigne la réduction des dépenses académiques, et des dépenses de soutien (académique et aux étudiants) à l'Université de Moncton. Ces montants ont chuté de 3,4M\$ depuis 2013-2014<sup>16</sup>, au prix d'importantes compressions budgétaires. Malgré tout, le problème persiste.

Dans les autres universités publiques du Nouveau-Brunswick, les dépenses sont restées stables, ou ont poursuivi leur croissance au prix d'une augmentation plus marquée des droits de scolarité.

On constate une augmentation de 24,9% des droits de scolarité entre 2010-11 et 2017-18, soit 10% de plus que l'inflation sur cette même période. Pendant ce temps, notre province continue d'afficher le revenu médian le plus bas au Canada et un taux de croissance du revenu à peine au-dessus de la moyenne canadienne<sup>17</sup>.

En 2015, 50 M\$ furent coupés dans l'aide financière; seule la moitié fut réinvestie dans la création de nouveaux programmes<sup>18</sup>. L'aide offerte est mieux ciblée, mais l'enveloppe globale a rétréci. En additionnant les coûts des mesures mises en place depuis 2014, on peut estimer les fonds ayant disparu entre 15,8 M\$ et 23,3 M\$<sup>19</sup>.

Il est temps pour le gouvernement de jouer pleinement son rôle dans le secteur postsecondaire, de faire face à sa responsabilité dans le problème de l'endettement record des étudiants de notre province<sup>20</sup>, et d'investir afin de régler le problème de l'endettement à sa source, dans les universités.

#### La FÉÉCUM recommande:

Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick révise à la hausse les ententes de financement conclues avec les universités publiques de la province pour suffire, au minimum, à compenser l'augmentation des coûts d'opération.



1. CBC, le 9 mai 2016:  
<http://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/free-tuition-changes-tab-program-1.3573019> (page consultée le 12 juillet 2018)
2. Gouvernement du Québec (2018):  
[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/Education\\_1819.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/Education_1819.pdf) (page consultée le 13 juin 2018)
3. Le Soleil (27 mars 2018):  
<https://www.lesoleil.com/actualite/education/stage-final-paye-pour-les-futurs-enseignants-64208290177e87e821d7293096d83f6c> (page consultée le 13 juin 2018)
4. Suivant ce calcul: le nombre d'heures de stage à la dernière année du programme (SINF = 405h; EDUC, GSLT et TSOC = 640h; NUAL = 1680h) supposant 40h/semaine, multiplié par le nombre moyen de stagiaires dans ces programmes au cours des cinq dernières années (chiffres collectés auprès des registrariats des institutions).
5. CESPM (2018): [http://www.cespm.ca/media/158820/Enr\\_Table5\\_2016\\_2017\\_F.pdf](http://www.cespm.ca/media/158820/Enr_Table5_2016_2017_F.pdf) (page consultée le 12 juin 2018)
6. Gouvernement du Nouveau-Brunswick (2014):  
<http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/petl-epft/PDF/PopGrowth/StrategieCroissanceDemographique2014-17.pdf> (page consultée le 12 juin 2018)
7. Association of Atlantic Universities (AAU), 2013:  
<http://www.atlanticuniversities.ca/policy-advocacy/public-policy-paper-series/immigration-and-universities-atlantic-canada-marriage> (page consultée le 12 juin 2018)
8. Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (MÉFT), 2015:  
<http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/petl-epft/PDF/Publications/Planstrategie.pdf> (page consultée le 12 juin 2018)
9. MÉFT, 2017:  
<http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/petl-epft/PDF/Publications/RapportAnnuel2016-2017.pdf> (page consultée le 12 juin 2018)
10. Gouvernement du Québec, 2017:  
<http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/presse/communiqués/com20170314.html> (page consultée le 12 juin 2018)
11. Radio-Canada, le 19 septembre 2017:  
<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1056674/etudiants-etrangers-inscriptions-baisse-universite-moncton-nouveau-brunswick-acadie> (page consultée le 12 juillet 2018)
12. Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), 2018:  
[http://cespm.ca/media/163341/Tendance-Migration\\_Infographie.pdf](http://cespm.ca/media/163341/Tendance-Migration_Infographie.pdf) (page consultée le 17 juillet 2018)
13. Statistique Canada, 2017 :  
<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170822/dq170822c-fra.htm> (page consultée le 12 juin 2018)
14. Suivant ce calcul:  $X = N(0.34) \text{ ou } N(0.75)$  (où N= le nombre moyen d'étudiant.e.s internationaux inscrits à l'Université de Moncton sur 5 ans) multiplié par la différence entre le coût estimé du baccalauréat débuté en 2013-2014 et terminé en 2017-2018 pour les étudiant.e.s internationaux (41 700\$) et les étudiant.e.s canadiens (22 754\$) à l'Université de Moncton. Par exemple:  $(822 \times 0.34) \times (18\,946\$) = 5\,295\,028,08\$$

15. The Brunswickan (6 avril 2018):  
<http://thebruns.ca/2018/04/06/new-proposed-tuition-reset-sees-lower-hike-for-law-increases-for-other-faculties/> (page consultée le 21 juin 2018)
16. Calculé d'après les budgets de l'Université de Moncton (montants ajustés de l'année précédente) de 2014-2015 à 2017-2018 (2018): <https://www.umoncton.ca/enbref/node/98> (pages consultées le 21 juin 2018)
17. Statistique Canada (2017):  
<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170913/dq170913a-fra.htm> (page consultée le 21 juin 2018)
18. CBC (10 mai 2016):  
<http://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/student-aid-debt-gallant-n-b-1.3575627> (page consultée le 19 juin 2018)
19. Voir le tableau présenté dans l'avant-propos (p. 1). Des chiffres complets (le coût réels du PADSCM demeure inconnu) pour l'année 2017-2018 restent à paraître au moment de l'édition du présent document. Il sera possible de dresser un portrait plus précis de la situation une fois ces chiffres rendus publics.
20. Statistique Canada (2014):  
<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?lang=fra&retrLang=fra&id=4770068&pattern=&stByVal=1&p1=1&p2=31&tabMode=dataTable&csid> (page consultée le 21 juin 2018)
21. Banque du Canada (2018):  
<https://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/> (page consultée le 14 juin 2018)
22. Données de la CESPM figurant au *Tableau A: Premier cycle en arts et sciences - droits de scolarité (temps plein), rabais provinciaux sur les droits de scolarité et bourses*, pour les années 2010-2011 à 2017-2018 :  
<http://www.cespm.ca/research/maritimeuniversitystatistics/tuitionsurvey.aspx> (pages consultées le 21 juin 2018)
23. Calculé d'après les données du *Tableau A* (voir note précédente): premier cycle en arts et sciences, étudiant.e.s canadiens.